



**Le 1er mai est une journée d’action et de mobilisation internationale pour les droits des travailleur-se-s, le progrès social, la paix et la solidarité.**

Dans la continuité des nombreuses luttes menées, il s’agit de poursuivre et amplifier les batailles pour que les urgences sociales et climatiques soient enfin prises en compte par le gouvernement et le patronat.

Aujourd’hui, 9 millions de personnes vivent avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté dont 6 millions sont privé-e-s d’emploi, et de nombreux-ses jeunes sont en situation de précarité. Dans le même temps des dividendes de plus en plus importants sont versés aux actionnaires. C’est une autre répartition des richesses qu’il faut mettre en œuvre ainsi qu’une fiscalité plus juste et plus progressive.

Les organisations s’engagent à lutter, avec la même force, au renforcement des libertés publiques et contre toute restriction du droit à manifester, à s’exprimer et à s’organiser. Elles condamnent les répressions syndicales envers les salarié-e-s et les jeunes organisées par le patronat et le gouvernement. Elles dénoncent fortement les mesures répressives et parfois violentes déployées par le gouvernement.

Décidées à construire les mobilisations unitaires afin d’obtenir des avancées et cesser toutes les régressions sociales et environnementales, lutter contre la montée de l’extrême droite, ensemble et dans l’unité, les organisations CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNEF et UNL appellent à une forte journée de mobilisation ce 1er mai sur l’ensemble du territoire

**Le 1er mai 2019, ensemble, résolus et engagés dans les mobilisations**

**GRÉVE ET MANIFESTATIONS**

****

**RASSEMBLEMENTS**

**11h BELLE ILE : Le Port, Le Palais**

**10h30 HENNEBONT : Place de la Mairie**

**10h30 Ploërmel : 35, rue de la gare**

**10h30 Pontivy : La gare**

**10h30 VANNES : La Rabine**

**POUR**

* **Une augmentation générale et immédiate de tous les salaires, dans tous les secteurs.**
* **Des mesures de rattrapage des pertes subies depuis des années.**
* **Des créations d’emplois partout et pour toutes et tous.**
* **L’abrogation des jours de carence. (Secteur Privé et public)**
* **Pour un accès universel aux soins, en dehors de toute discrimination.**
* **La revalorisation des pensions.**
* **Le retrait du projet de loi de la réforme de la fonction publique**
* **Le retrait de la loi BLANQUER, de la loi ORE, Parcours sup, arrêté Licence, réforme du lycée, voie professionnelle et la hausse des frais d’inscription pour les étudiants étrangers.**
* **L’amélioration des conditions de travail dans tous les secteurs. (Privé et public)**
* **Pour un pôle public de l’énergie, le maintien d’EDF comme entreprise intégrée.**